

## La Méditerranée et l'Europe face aux perspectives agricoles mondiales

**Pierre Blanc**

*Enseignant-Chercheur  
Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM)*

---

L'OCDE et la FAO viennent de publier un rapport sur les « perspectives agricoles pour 2008-2017 »<sup>1</sup>. Les conjectures de ce rapport laissent apparaître une probable diminution des prix agricoles par rapport à la flambée de ces derniers mois.

Cependant, il est quasiment sûr qu'ils ne reviendront pas à leur niveau moyen atteint lors de la décennie précédente. Bien sûr, cette nouvelle tendance des prix aura des conséquences sur les paysanneries, les consommateurs et les États notamment. Et la région méditerranéenne ne fera pas exception à cela.

### Un retour sur la crise

Le rapport opère un retour sur la crise alimentaire. D'abord pour relativiser la hausse des prix : bien sûr si on l'évalue à l'aune des prix de la dernière décennie, cette conjoncture est exceptionnelle. Pour autant si l'on se situe dans des temps plus longs, ce renchérissement brutal ne paraît pas inédit. Ainsi « en données corrigées par l'inflation, les prix actuels sont bien loin des sommets atteints au début des années 1970, et ni les prix actuels du maïs, ni ceux du blé ne dépassent de beaucoup la moyenne des niveaux atteints pas plus tard qu'au milieu des années 1990 ».

Ensuite, ce rapport propose une lecture des dynamiques récentes pour analyser les causes de cette crise alimentaire aujourd'hui tangible et surtout pour voir si les facteurs qui sous-tendent la hausse actuelle des prix pourraient jouer dans le même sens au cours de la décennie étudiée. Ainsi, en revenant sur la crise, le rapport mentionne qu'en l'absence de stocks importants, des phénomènes climatiques ont pu jouer de façon conjoncturelle sur les prix agricoles. Cependant, l'étude reconnaît l'existence de facteurs plus permanents qui ne devraient pas disparaître à court terme, avec en particulier la hausse de la consommation de produits alimentaires, carnés ou laitiers, notamment au sein des pays émergents asiatiques, où la variable démographique pèse de tout son poids dans les mutations en cours du marché agricole mondial.

---

<sup>1</sup> OECD-FAO, « Agricultural Outlook 2008\_2017 », OECD-FAO Report, Roma, May 2008

## **Que pourrait-il dès lors se passer ?**

Bien sûr, le rapport met en exergue les limites d'un exercice de prévision des prix sur les marchés agricoles, des paramètres difficiles à appréhender pouvant jouer sur les tendances : le prix du baril et les taux de changes notamment. Malgré tout, l'étude tente d'appréhender l'évolution probable des déterminants des prix.

Du côté de l'offre, en particulier pour les cultures végétales, la croissance de la productivité devrait être un facteur de soutien, davantage que l'extension des surfaces. Pour les produits carnés et laitiers, le rapport table aussi sur une augmentation des rendements. Ces augmentations de l'offre contiendront en partie les hausses de la demande, elles mêmes liées à la croissance démographique (quoique celle-ci va ralentir au cours de la prochaine décennie), à l'enrichissement d'une partie des populations mondiales et à la demande de productions dévolues à la fabrication de biocarburants.

Si les prix devraient donc diminuer quelque peu, en tout cas par rapport à leurs niveaux actuels, ils ne devraient pas retourner à ceux d'avant 2005. On est donc dans la confirmation d'une tendance haute des prix agricoles. Par rapport à la décennie 1998-2007, ils devraient être ainsi supérieurs de 20% pour la viande blanche, de 30% pour le sucre et dans une fourchette de 40 à 60% pour les céréales. Le rapport mentionne en outre que le caractère erratique des prix agricoles devrait se confirmer. Cette instabilité devrait en effet s'accroître eu égard aux aléas climatiques, à la réduction des stocks qui empêche la régulation de l'offre, mais également à l'immixtion des fonds spéculatifs dans l'économie agricole internationale.

Avec les effets multiples induits par le changement climatique, la décennie qui vient devrait également voir la cartographie des bassins de production et de consommation évoluer, avec un déplacement vers les pays en développement. Ceux-ci verront leurs importations augmenter, mais, d'un autre côté, leurs besoins seront de plus en plus comblés par les exportations d'autres pays en développement. On devrait donc assister à un recul de la prééminence des pays de l'OCDE dans le commerce international, même s'ils resteront les premiers dans le secteurs céréalier et laitier notamment. Au sein des pays en développement, ce sont les pays émergents comme le Brésil, l'Argentine et l'Inde qui devraient voir se confirmer leur position commerciale.

## **Quelles retombées en Méditerranée ?**

Le rapport ne mentionne pas la Méditerranée en tant que telle. Toutefois essayons de voir rapidement ce que cette évolution pourrait augurer dans la région.

Lorsque les prix augmentent, on sait très bien que les pays exportateurs y gagnent, de même que les agriculteurs, sous certaines conditions. A contrario, les pays importateurs peuvent en pâtir à l'instar des consommateurs les plus pauvres. Ainsi, certains pays de la rive septentrionale, en particulier la France et la Turquie qui sont des puissances exportatrices, devraient profiter de cette situation, à la différence des pays de la rive Sud qui sont nettement importateurs de produits agricoles et qui ont vu leur balance commerciale se détériorer nettement depuis 1970. A l'évidence, de ce point de vue, tous les PSEM ne sont pas logés à la même enseigne, selon qu'ils disposent ou non de marges économiques dans leur budget interne pour faire face à ce renchérissement des factures alimentaires.

Bien sûr, les producteurs devraient pouvoir bénéficier de cette nouvelle conjoncture favorable, mais à la condition qu'ils soient correctement reliés au marché. Or, dans les PSEM, nombre d'entraves pèsent sur l'articulation des producteurs au marché : manque d'infrastructures de stockage, déficit d'organisation professionnelle qui affaiblit le poids des paysanneries par rapport aux structures de commercialisation, difficile accès au crédit et à la formation, etc. En l'absence d'actions massives dans ces domaines, il y a donc fort à parier que les agriculteurs ne bénéficieront pas du renchérissement des prix agricoles. Si d'aventure le statu-quo se maintenait en matière de politiques des structures et des marchés, seuls des exploitants déjà bien reliés au marché en profiteraient.

Mais si les États réussissent à arrimer davantage leurs exploitations aux marchés locaux, régionaux et nationaux, alors une chance rare de faire reculer la pauvreté se présenterait à ces pays dont les actifs occupés dans le secteur agricole sont encore très nombreux (23% en Tunisie et en Algérie, 26% en Syrie, 31% en Égypte, 33% au Maroc et 43% en Turquie<sup>2</sup>). Si l'on se réfère en effet au dernier rapport annuel de la Banque mondiale<sup>3</sup>, il apparaît en effet que la croissance de ce secteur fait reculer la pauvreté deux fois plus que les autres secteurs.

Les agriculteurs pourraient profiter de cette évolution, à la condition que les États mènent des politiques agricoles et d'équipement rural adéquates. Cependant, de leur côté, les consommateurs pourraient en pâtir, en particulier les plus pauvres d'entre eux, et ainsi se manifester particulièrement dans les villes, véritables lieux de mobilisation sociale et politique. Ceci renvoie à l'accompagnement public des hausses de prix des produits agricoles.

C'est le cas en particulier pour les céréales pour lesquelles la prévision de l'OCDE et de la FAO nous dit que leurs prix devraient s'accroître de 40 à 60%. Or on sait que du fait de leurs habitudes alimentaires, les PSEM sont fortement consommateurs de céréales, ce qui les rend d'ailleurs très dépendants de l'extérieur du fait de la faible surface arable qui limite leur capacité de production. Un chiffre mérite ici d'être rappelé quand on prend par exemple la seule zone du Maghreb : à eux trois, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc comptent en moyenne chaque année depuis 2000 pour 8% des importations mondiales de blé. Or, démographiquement, ces trois pays du Maghreb ne pèsent que 1% de la population du Monde<sup>4</sup>.

Au final, face à ces évolutions probables, les PSEM doivent impérativement porter un effort soutenu à leur agriculture afin de produire plus et mieux et d'articuler davantage les exploitants aux marchés pour que ceux-ci profitent ainsi du maintien de cours élevés. Par ailleurs, les PSEM doivent rester très vigilants en matière d'accompagnement social des couches les plus pauvres qui pâtissent au premier chef de l'augmentation des prix des produits agricoles.

Au Nord, il revient notamment de développer avec les rives orientale et méridionale une politique agricole et environnementale euro-méditerranéenne doublée d'une politique de développement rural seule à même d'arrimer les paysanneries aux marchés.

### **Que se passe-t-il en Europe?**

De son côté, la Commission européenne vient de faire une communication en direction des différentes institutions de l'Union européenne, et ce en vue de « *Faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires Orientations pour l'action de l'UE* »<sup>5</sup>.

Sur les causes de la crise, les spécialistes européens partagent souvent les mêmes appréciations que les experts de la FAO et de l'OCDE. L'augmentation de la demande, l'accroissement des prix de l'énergie, les événements climatiques, la spéculation, l'arrêt des exportations par certains pays mais aussi la dépréciation du dollar sont autant de facteurs de crises. Cependant, à propos de l'incidence de la production des biocarburants de l'UE sur les niveaux de production, la communication européenne la relativise: « *Les analyses de la Commission indiquent que, actuellement, la production de biocarburants de l'UE influe peu sur les prix mondiaux des aliments, étant donné que les biocarburants n'absorbent même pas un pour cent de la production céréalière de l'UE* » Elle relativise également le programme américain qui pourtant absorbe 25% de la production nationale de maïs, selon ses évaluations.

---

<sup>2</sup> D'après Mediterra 2008, « *Les futures agricoles et alimentaires en Méditerranée* », Rapport annuel du CIHEAM, Les Presses de SciencesPo, Paris, avril 2008.

<sup>3</sup> World Bank, "*Agriculture for Development*", World Development Report 2008, Washington (USA), 2007

<sup>4</sup> Sur ces questions, se reporter à la Lettre de veille n°05 du CIHEAM consacrée aux impacts de la hausse des matières premières alimentaires sur les pays méditerranéens, et publiée en mai 2008.

<sup>5</sup> Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, "*Faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires Orientations pour l'action de l'UE*", Bruxelles, 20 mai 2008, COM(2008) 321 final

Parfaitement en accord avec les conclusions du rapport de la FAO et de l'OCDE, la Commission affirme qu'« *il ressort de toutes les analyses que les prix élevés des denrées alimentaires, loin d'être un phénomène temporaire, se maintiendront probablement à moyen terme, même s'il est peu probable qu'ils se situent aux niveaux records atteints récemment* » Cependant, comme les deux institutions, la commission envisage un relâchement de la pression à la hausse, quoique certains facteurs soient structurels et persistants. Le rapport de la Commission se penche sur les conséquences de cette crise en cours sur les pays de l'Union européenne. En évaluant la diminution du pouvoir d'achat à 0,7% entre février 2007 et février 2008, liée à cette « l'agflation », la Commission pointe quand même que la répercussion de ces hausses sur le niveau d'inflation a été limitée par l'appréciation de l'euro, par la décade de la part relative des matières premières agricoles dans les coûts de production des produits alimentaires et, enfin, par la diminution du coefficient budgétaire de l'alimentation (actuellement 14% dans l'UE). Au sein des produits alimentaires, la Commission montre que l'inflation concerne beaucoup plus ceux qui sont transformés étant donné qu'ils utilisent des catégories de matières premières très vulnérables à la hausse des prix (l'énergie par exemple).

Quant à la sensibilité des pays à cette agflation, la Commission souligne qu'elle dépend des habitudes de consommation, de la structure des marchés, mais également de la part du revenu consacrée aux dépenses alimentaires, qui, on le sait depuis Ernst Engel, diminue avec l'enrichissement des ménages. Etant donné ce dernier point surtout, il n'est guère étonnant que les pays de l'Europe orientale et centrale aient le plus souffert de cette hausse des prix. Dans un pays comme la Roumanie où la part du revenu consacrée à l'alimentation est de quelque 42%, l'incidence de la crise alimentaire est ainsi particulièrement évidente.

### **Que propose la Commission européenne ?**

La Commission va plus loin qu'un simple diagnostic puisqu'elle propose des éléments de réponse selon trois axes : la lutte contre les effets de la crise en Europe à court et moyen terme, la promotion de la production à long terme et le soutien aux politiques d'aide internationale aux plus exposés.

Sur le premier axe, la Commission rappelle qu'elle a décidé de supprimer l'obligation de gel pour 2008, les droits d'importations sur les céréales, au moins durant la campagne de commercialisation en cours, et que le bilan d'étape de la PAC prévoit déjà une élimination des mesures de restriction de la production (gel, quotas) d'ici 2015. Par ailleurs, elle présentera un programme de soutien aux personnes les plus démunies, sans que l'échéance de la publication soit précisée. Enfin, sur cet axe, la Commission se propose notamment de créer un groupe d'experts chargé d'analyser le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, mais aussi de suivre, sans que les conditions du suivi soient précisées, les mouvements spéculatifs sur les produits de base.

Sur le second axe politique, une part importante du raisonnement est consacrée aux biocarburants dont on sait qu'ils sont dans l'œil du cyclone des débats alimentaires mondiaux (cf. sommet de la FAO du 3 au 5 juin 2008 à Rome). D'ici 2020, date où l'Union européenne devrait assurer 10% de ses besoins énergétiques pour le transport à partir des biocarburants, la Commission table sur des augmentations de prix par rapport à 2006 de 3 à 6% pour les céréales, de 8 à 10% pour le colza et de 15% pour le tournesol. Ceci ne paraît pas très impressionnant mais ces évaluations sont faites à partir d'une hypothèse d'utilisation de biocarburants de seconde génération (économiques en terres agricoles) qui représenteraient, à ce moment-là, 30% du volume. Consciente que cette question est épineuse, la Commission prévoit de promouvoir la production durable de biocarburants à l'échelle internationale., notamment en annonçant une directive sur les énergies renouvelables, qui définirait la viabilité des biocarburants à l'aune des gaz à effets de serre et de la sécurité alimentaire. Ceci définirait le cadre de la production de ces biocarburants mais également de ceux qui seraient importés. Ainsi, la Commission se veut en cohérence avec sa position de productrice de normes environnementales. Enfin, sur cet axe, la Commission ne perd pas de vue le soutien à la recherche.

Sur le dernier axe, la Commission semble, à mots couverts, faire le pari d'une plus grande libéralisation des échanges commerciaux. Elle voit dans la reprise du cycle de Doha un moyen d'améliorer la situation, en particulier parce que les négociations pourraient déboucher sur des perspectives de marchés pour les pays en développement, et ainsi rendre solvables les producteurs locaux. D'autre part, la Commission se déclare prête à chercher les moyens supplémentaires d'abonder les fonds internationaux (FAO, PAM, etc.) qui viennent en aide aux populations les plus exposées au renchérissement des cours des produits alimentaires. Enfin, dans cette construction d'une réponse globale à la crise alimentaire, la Commission annonce son intention de mettre le développement rural, les politiques agricoles et la sécurité alimentaire dans ses programmes de coopération, tout ceci devant permettre d'accroître la productivité agricole et d'améliorer l'accès au marché des paysanneries locales.



Le CIHEAM a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai 1962.

C'est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui treize Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

Le CIHEAM se structure autour d'un secrétariat général situé à Paris et de quatre Instituts agronomiques méditerranéens (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse).

Avec au cœur de son activité trois missions fondamentales (formation, recherche, coopération), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans ses domaines d'activité : l'agriculture, l'alimentation et le développement durable des territoires ruraux en Méditerranée.

### **A propos de l'Observatoire du CIHEAM**

L'Observatoire méditerranéen du CIHEAM est Un instrument d'analyse et de débat sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée.

Les propos tenus dans les notes d'alerte et les notes d'analyse qui y sont publiées engagent la responsabilité de leurs auteurs, et en aucun cas celle du CIHEAM.

**[www.ciheam.org](http://www.ciheam.org)**